

# INSERTION PROFESSIONNELLE ET DEVENIR À 18 MOIS DES DIPLOMÉS DE MASTER MEÉF

DE L'INSPÉ DE L'ACADÉMIE DE LILLE  
PROMOTION 2023

## ÉTUDES & SYNTHÈSES

Les masters Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEÉF) constituent un type de master particulier, délivré par les Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), visant à la formation et à la préparation aux concours des futurs enseignants. Ces masters se divisent en trois grandes mentions à savoir :

- la mention **Premier degré** pour le professorat des écoles (concours du CRPE public et privé) ;
- la mention **Second degré** pour l'enseignement secondaire en collège et lycée (concours du CAPES, CAPEPS, CAFEP, CAPET, CAPLP...) ;
- la mention **Encadrement éducatif** pour le métier de Conseiller Principal d'Éducation (concours CPE).

La promotion 2023 est la première promotion de master MEÉF ayant fonctionné intégralement sur le régime de la réforme issue de la loi *Pour une École de la confiance* de 2019. Celle-ci, à rebours de la réforme de 2025 actuellement en cours de mise en application, avait, entre autres changements, modifié les conditions d'accès aux concours de l'enseignement en portant la possibilité d'y concourir à partir de la deuxième année de master ou après l'obtention d'un master, et non plus dès la première année de master MEÉF.

Dix-huit mois après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de master MEÉF sont 65 % à avoir réussi un concours de l'enseignement. La réussite ou non au concours structure fortement le devenir de ces diplômés, en particulier en ce qui concerne leur insertion professionnelle et la qualité de celle-ci qui en dépendent fortement. Le taux d'emploi atteint notamment 99 % chez les diplômés qui ont réussi un concours de l'enseignement contre seulement 72 % chez ceux qui ont échoué ou ne l'ont pas passé.

### PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

En 2023, 1 350 étudiants ont été diplômés d'un master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEÉF) de l'INSPÉ de l'académie de Lille.

Dans le cadre de ses missions et du dispositif national d'enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de masters piloté par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, l'Observatoire de la Direction des Formations (ODiF) a enquêté auprès de ces diplômés afin de connaître leur devenir suite à l'obtention de leur diplôme.

Les diplômés de la promotion 2023 ont ainsi été interrogés par questionnaire (par mail et par téléphone) de décembre 2024 à mars 2025 sur leur situation au cours la première semaine de décembre 2024, soit environ 18 mois après qu'ils aient obtenu leur diplôme.

À l'issue de l'enquête, 1 093 diplômés de master MEÉF ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de **81 %**.



# CARACTÉRISTIQUES DES DIPLÔMÉS 2023

## QUI SONT LES DIPLÔMÉS 2023 ?

| Diplômés de Master MEÉF 2023        |                    | Master MEÉF 1 <sup>er</sup> degré | Master MEÉF 2 <sup>nd</sup> degré | Master MEÉF Encadrement éducatif | Ensemble des Masters MEÉF |
|-------------------------------------|--------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|---------------------------|
| Type de formation <sup>1</sup>      | Formation initiale | 95,2 %                            | 94,1 %                            | 80 %                             | 94,4 %                    |
|                                     | Formation continue | 4,8 %                             | 5,9 %                             | 20 %                             | 5,6 %                     |
| Genre                               | Femmes             | 89,1 %                            | 62,7 %                            | 88,6 %                           | 77,8 %                    |
|                                     | Hommes             | 10,9 %                            | 37,3 %                            | 11,4 %                           | 22,2 %                    |
| Âge                                 | 22 ans et moins    | 2,3 %                             | 3,6 %                             | -                                | 2,8 %                     |
|                                     | 23-25 ans          | 82,1 %                            | 78,9 %                            | 68,6 %                           | 80,4 %                    |
|                                     | 26-30 ans          | 13,4 %                            | 13,3 %                            | 20 %                             | 13,5 %                    |
|                                     | Plus de 30 ans     | 2,2 %                             | 4,2 %                             | 11,4 %                           | 3,3 %                     |
| Boursiers <sup>2</sup>              | Boursiers          | 58,2 %                            | 43,4 %                            | 45,7 %                           | 51,5 %                    |
|                                     | Non-boursiers      | 41,8 %                            | 56,6 %                            | 54,3 %                           | 48,5 %                    |
| Internationalité <sup>3</sup>       | Français           | 99,7 %                            | 99,5 %                            | 100 %                            | 99,6 %                    |
|                                     | Internationaux     | 0,3 %                             | 0,5 %                             | -                                | 0,4 %                     |
| Effectif                            |                    | 736                               | 579                               | 35                               | 1350                      |
| Part de l'ensemble des Masters MEÉF |                    | 54,5 %                            | 42,9 %                            | 2,6 %                            | 100 %                     |
| Répondants à l'enquête              |                    | 596                               | 465                               | 32                               | 1093                      |
| Taux de réponse                     |                    | 81,0 %                            | 80,3 %                            | 91,4 %                           | 81 %                      |

Source : Fichier de scolarité, Enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de Master MEÉF 2023 - ODIF - Université de Lille.

En 2023, **1 350** étudiants ont été diplômés d'un master MEÉF délivré par l'INSPÉ de l'académie de Lille.

Parmi eux, 736 ont été diplômés d'un master MEÉF mention *1<sup>er</sup> degré* (54,5 %), 579 d'une mention *2<sup>nd</sup> degré* (42,9 %) et 35 de la mention *Encadrement éducatif* (2,6 %).

Ces diplômés sont caractérisés principalement par un fort taux de féminisation (77,8 %), notamment en *1<sup>er</sup> degré* (89,1 %), et une proportion élevée de diplômés boursiers (51,5 %).

1 093 diplômés ont répondu à l'enquête sur leur insertion professionnelle, soit un taux de réponse de **81 %**. Ce taux est variable selon les mentions, atteignant 91,4 % pour les diplômés de la mention *Encadrement éducatif*, 81 % pour la mention *1<sup>er</sup> degré* et 80,3 % pour la mention *2<sup>nd</sup> degré*.

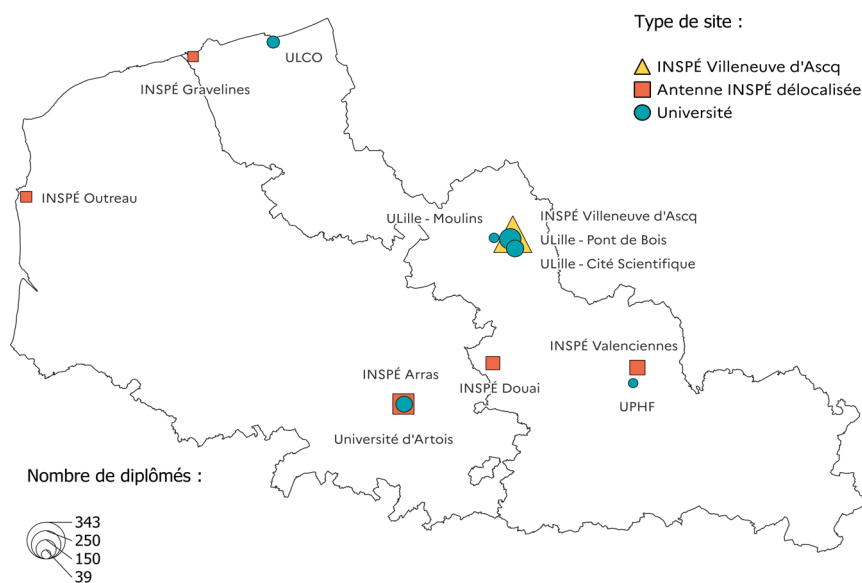
## COMMENT SONT-ILS RÉPARTIS DANS L'ACADÉMIE DE LILLE ?

L'INSPÉ de l'académie de Lille déploie son offre de formation sur l'ensemble du territoire de l'académie de Lille, au sein de l'INSPÉ de Villeneuve d'Ascq, dans les 5 antennes INSPÉ délocalisées et dans les 4 universités partenaires du territoire.

L'INSPÉ de Villeneuve d'Ascq est le pôle le plus important, concentrant 25,4 % des diplômés. L'intégralité des diplômés de la mention *Encadrement éducatif* y ont été formés ainsi que 38,3 % des diplômés de la mention *1<sup>er</sup> degré*. Les diplômés issus des antennes INSPÉ délocalisées représentent, pour leur part, 33,6 % des diplômés, et plus précisément 61,7 % des diplômés de la mention *1<sup>er</sup> degré*.

L'Université de Lille, dont l'INSPÉ est une composante, et les différentes universités partenaires de l'académie<sup>4</sup> concentrent, quant à elles, 41 % des diplômés, formant en particulier la quasi-totalité des diplômés des mentions *2<sup>nd</sup> degré* (95,5 %).

### Répartition des diplômés 2023 de Master MEÉF par sites de formation et universités de rattachement



Source : Enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de Master MEÉF 2023 - ODIF - Université de Lille.

1 : Sont considérés en formation continue les étudiants ayant plus de 30 ans ou ayant connu une interruption d'études de 2 ans ou plus.

2 : Déterminé à partir des remontées des fichiers du CROUS (AGLAE) de la deuxième année de master.

3 : Sont considérés comme internationaux, les étudiants de nationalité étrangère ayant obtenu un baccalauréat ou équivalent à l'étranger.

4 : À savoir : l'Université d'Artois, l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) et l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF).

# RÉUSSITE AUX CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT

## QUELLE RÉUSSITE AUX CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT ?



**65 % des diplômés répondants ont réussi un concours de l'enseignement**

| Diplômés de Master MEÉF 2023      | Ont réussi un concours de l'enseignement | Ont réussi un autre concours de la fonction publique | Total de concours obtenu | Aucun concours obtenu |
|-----------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------------------|--------------------------|-----------------------|
| Master MEÉF 1 <sup>er</sup> degré | 64,9 %                                   | 0,9 %                                                | 65,8 %                   | 34,2 %                |
| Master MEÉF 2 <sup>nd</sup> degré | 65 %                                     | 0,4 %                                                | 65,4 %                   | 34,6 %                |
| Master MEÉF Encadrement éducatif  | 65,6 %                                   | -                                                    | 65,6 %                   | 34,4 %                |
| <b>Ensemble des Masters MEÉF</b>  | <b>65 %</b>                              | <b>0,6 %</b>                                         | <b>65,6 %</b>            | <b>34,4 %</b>         |

Source : Enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de Master MEÉF 2023 - ODIF - Université de Lille.

Le taux de réussite aux concours de l'enseignement des diplômés de 2023 s'élève à 65 %, un taux de réussite en net repli par rapport aux diplômés de la promotion précédente qui étaient 74 % à avoir réussi un concours de l'enseignement<sup>5</sup>. Cette baisse s'explique en grande partie par la mise en application de la réforme des concours de l'enseignement. En effet, les diplômés ont eu une année de moins pour candidater aux concours (la première année de master), dès lors la part de réussite s'en trouve mécaniquement réduite.

À la différence des promotions précédentes, le taux de réussite aux concours est équivalent entre les différentes mentions de master MEÉF. Plus en détails, de forts contrastes de réussite persistent chez les diplômés de master MEÉF 2<sup>nd</sup> degré selon le champ disciplinaire<sup>6</sup>. Les diplômés des parcours des champs *scientifique*, *technologique* et *langues* ont ainsi une réussite aux concours plus élevée (respectivement 80,6 %, 78,6 % et 77,4 %), tandis que le taux de réussite est légèrement plus faible chez les diplômés du champ *arts* (60 %) et bien plus faible en *sciences humaines et sociales*, *EPS* et *documentation* (50,6 %, 45,6 % et 14,3 %). Ces écarts s'expliquent, en partie, par le nombre de postes ouverts et de candidats qui varie selon chaque discipline.<sup>7</sup>

## QUAND ONT-ILS RÉUSSI ?

| Diplômés de Master MEÉF 2020, 2022 et 2023 ayant réussi un concours de l'enseignement | Promotion 2020 | Promotion 2022 | Promotion 2023 |
|---------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Réussite d'un concours de l'enseignement avant le M1                                  | 8,5 %          | 2,6 %          | 2,4 %          |
| Réussite d'un concours de l'enseignement durant le M1                                 | 64 %           | 41,1 %         | 5,1 %          |
| Réussite d'un concours de l'enseignement durant le M2                                 | 19,7 %         | 47,1 %         | 77,1 %         |
| Réussite d'un concours de l'enseignement un an après le M2                            | 7,8 %          | 9,2 %          | 15,4 %         |
| <b>Total de réussite à un concours de l'enseignement</b>                              | <b>100 %</b>   | <b>100 %</b>   | <b>100 %</b>   |

Source : Enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de Master MEÉF 2020, 2022 et 2023 - ODIF - Université de Lille.

Comme dit précédemment, l'entrée en vigueur de la réforme des concours de l'enseignement a impacté la temporalité de la réussite à ces concours. La proportion de diplômés ayant réussi leur concours en première année ou en deuxième année de master MEÉF, le montre parfaitement.

Si les diplômés de la promotion 2020 lauréats d'un concours de l'enseignement (ancien concours) ont majoritairement réussi leur concours en M1 plutôt qu'en M2 (64 % contre 19,7 %), les diplômés de l'année 2021 (année de transition où se côtoyaient les deux formats de concours) ont été presque autant à réussir en M1 qu'en M2 (41,1 % et 47,1 %), tandis que les diplômés de la promotion 2023 (nouveau concours) réussissent en majorité en M2 (77,1 %).

Dans la continuité de ce glissement temporel, la proportion de réussite aux concours ayant eu lieu après le master s'est accrue pour la promotion 2023 atteignant 15,4 %. De manière plus marginale, 7,5 % des diplômés qui ont réussi un concours l'ont toutefois réussi avant le master 2 (cela concerne des diplômés ayant déjà obtenu un autre master avant d'entrée en master MEÉF ou des diplômés ayant réalisé un report de stage, pour passer les concours de l'agrégation par exemple).

Il est à noter que les diplômés de master MEÉF *Encadrement éducatif* se distinguent des autres mentions par une proportion de réussite aux concours concentrée pour l'essentiel sur l'année de master 2 : 90,5 %<sup>8</sup> des diplômés qui ont réussi un concours l'ont réussi en 2023.

5 : Voir Études et Synthèses n° 30 : Le devenir des diplômés de Master MEÉF de l'INSPÉ de l'académie de Lille, Promotion 2022 ([https://ged.univ-lille.fr/nuxeo/nxfile/default/3f0958fd-9427-4e34-bcc6-2f0c916df6c1/blobholder:0/30\\_MasterMEEF2022.pdf](https://ged.univ-lille.fr/nuxeo/nxfile/default/3f0958fd-9427-4e34-bcc6-2f0c916df6c1/blobholder:0/30_MasterMEEF2022.pdf)).

6 : Données non représentées. Pour cette analyse, les parcours de la mention Second degré ont été regroupés par champs disciplinaires à savoir Arts (Arts plastiques et Éducation musicale), Documentation, Éducation Physique et Sportive, Lettres (Lettres classiques, Lettres modernes et Philosophie), Sciences Humaines et Sociales (Histoire-Géographie et SES) Scientifiques (S.V.T., Physique-Chimie et Mathématiques) et filières Technologiques.

7 : Voir <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/donnees-statistiques-des-concours-du-capes-de-2023-1298> et <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-donnees-statistiques-des-concours-du-capeps-de-la-session-2023-1316> pour les statistiques sur la session 2023 des concours du CAPES et CAPEPS.

8 : Données non représentées.

# RÉUSSITE AUX CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT

## QUI A RÉUSSI UN CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT ?

La réussite aux concours de l'enseignement n'est pas répartie équitablement au sein de la population des diplômés ; elle varie notamment selon leurs caractéristiques socio-démographiques.

Le taux de réussite est notamment plus élevé chez les diplômés en formation continue ou reprise d'études (70,4 % contre 64,6 % en formation initiale), ce qui est tout particulièrement vrai chez les diplômés de la mention 1<sup>er</sup> degré. Cela peut probablement s'expliquer par une potentielle expérience professionnelle passée plus grande dans l'enseignement chez les diplômés en formation continue ou reprise d'études leur permettant d'être mieux préparés pour les concours.

De manière analogue, des disparités importantes apparaissent selon l'âge, le taux de réussite aux concours de l'enseignement diminuant avec l'âge. Il passe ainsi de 80,6 % chez les diplômés âgés de 22 ans ou moins à 58,7 % chez les diplômés âgés de 26 à 30 ans. Les diplômés de plus de 30 ans, en revanche, ont un taux de réussite plus élevé que la moyenne (74,4 %), ce qui s'explique certainement pour les mêmes raisons que la meilleure réussite des diplômés en formation continue ou reprise d'études.

| Diplômés de Master MEÉF 2023      |                    | Master MEÉF<br>1 <sup>er</sup> degré | Master MEÉF<br>2 <sup>nd</sup> degré | Master MEÉF<br>Encadrement<br>éducatif | Ensemble<br>des Masters<br>MEÉF |
|-----------------------------------|--------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------------|---------------------------------|
| Type de<br>formation <sup>1</sup> | Formation initiale | 64,5 %                               | 64,9 %                               | 60 %                                   | 64,6 %                          |
|                                   | Formation continue | 71,9 %                               | 65,6 %                               | 6/7                                    | 70,4 %                          |
| Genre                             | Femmes             | 65,8%                                | 68,9%                                | 60,7%                                  | 66,7%                           |
|                                   | Hommes             | 58,6%                                | 58,8%                                | 4/4                                    | 59,4%                           |
| Âge                               | 22 ans et moins    | 84,6%                                | 77,8%                                | -                                      | 80,6%                           |
|                                   | 23-25 ans          | 64,9%                                | 65,4%                                | 60,9%                                  | 65,0%                           |
|                                   | 26-30 ans          | 61,3%                                | 53,4%                                | 4/5                                    | 58,7%                           |
|                                   | Plus de 30 ans     | 69,2%                                | 77,3%                                | 3/4                                    | 74,4%                           |
| Boursiers <sup>2</sup>            | Boursiers          | 61,3%                                | 61,9%                                | 12/16                                  | 61,9%                           |
|                                   | Non-boursiers      | 70,2%                                | 67,2%                                | 9/16                                   | 68,3%                           |

Source : Enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de Master MEÉF 2023 - ODIF - Université de Lille.

Pour ce qui est du genre, les femmes ont réussi plus souvent que les hommes, avec un taux de réussite aux concours de l'enseignement qui s'élève à 66,7 % contre 59,4 % chez les hommes. Cela rejoint les tendances observées au niveau national où les taux de réussite des candidates sont bien meilleurs. Par exemple, les taux de réussite aux concours externe du CRPE ou du CAPES de la session 2023 s'élevaient respectivement à 36,4 % et 31 % pour les candidates contre 33,6 % et 27,9 % pour les candidats<sup>9</sup>.

Les diplômés boursiers, enfin, sont significativement moins nombreux à avoir réussi un concours, avec un taux de réussite de seulement 61,9 % contre 68,3 % pour les diplômés non-boursiers.



## LES DIPLÔMÉS DE MASTER MEÉF PRATIQUES ET INGÉNIERIE DE LA FORMATION (PIF)



Une quatrième mention de master MEÉF existe : la mention *Pratiques et ingénierie de la Formation (PIF)*. Bien qu'ils aient été interrogés, les 45 diplômés de cette mention n'ont pas été intégrés dans la publication, puisque cette mention s'adresse uniquement à un public très spécifique exerçant déjà des fonctions dans l'enseignement et souhaitant acquérir de nouvelles compétences ou se spécialiser.

Cette mention est divisée en 4 parcours : le parcours *Expertise de la formation, Écoles inclusives et adaptation des pratiques pédagogique aux besoins spécifiques des enfants et adolescents, Pilotage des Organisations Scolaires et Éducatives en France et à l'International et Contenus disciplinaires et linguistiques intégrés pour les apprentissages et les enseignements*. 40 diplômés ont au total répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 89 %.

La quasi-totalité de ces diplômés sont en emploi 18 mois après l'obtention de leur diplôme (98 %), avec en moyenne une dizaine d'années d'expérience dans le poste occupé. Seule une partie d'entre eux occupe un poste d'enseignant classique (36 %), la plupart occupant des postes de direction (26 %), d'enseignant spécialisé (10 %), de maître formateur (10 %) ou d'autres fonctions supports dans l'enseignement telles que conseiller pédagogique ou en ingénierie de la formation (18 %).

9 : Voir : Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2023-2024, DEPP, Décembre 2024, Chapitre 5 : Les concours de recrutement (<https://www.education.gouv.fr/panorama-statistique-des-personnels-de-l-enseignement-scolaire-2023-2024-416010>).

# SITUATION DES DIPLÔMÉS 18 MOIS APRÈS LE MASTER

## QUELLE SITUATION LA PREMIÈRE SEMAINE DE DÉCEMBRE 2024 ?

| Diplômés de Master MEÉF 2023             | En emploi     | En recherche d'emploi | En études    | Autre situation | Total        | Taux d'insertion <sup>10</sup> |
|------------------------------------------|---------------|-----------------------|--------------|-----------------|--------------|--------------------------------|
| Master MEÉF 1 <sup>er</sup> degré        | 88,1 %        | 6,5 %                 | 3,4 %        | 2 %             | 100 %        | 93,1 %                         |
| Master MEÉF 2 <sup>nd</sup> degré        | 91,4 %        | 4,1 %                 | 4,1 %        | 0,4 %           | 100 %        | 95,7 %                         |
| Master MEÉF Encadrement éducatif         | 90,6 %        | 3,1 %                 | 6,3 %        | -               | 100 %        | 96,7 %                         |
| <b>Ensemble des Masters MEÉF</b>         | <b>89,6 %</b> | <b>5,4 %</b>          | <b>3,7 %</b> | <b>1,3 %</b>    | <b>100 %</b> | <b>94,3 %</b>                  |
| Concours de l'enseignement obtenu        | 98,9 %        | 0,4 %                 | 0,6 %        | 0,1 %           | 100 %        | 99,6 %                         |
| Pas de concours de l'enseignement obtenu | 72,3 %        | 14,6 %                | 9,7 %        | 3,4 %           | 100 %        | 83,2 %                         |

Source : Enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de Master MEÉF 2023 - ODIF - Université de Lille.



**90 % en emploi en décembre 2024 (soit un taux d'insertion professionnelle de 94 %) <sup>10</sup>**

89,6 % des diplômés de master MEÉF qui ont répondu à l'enquête occupent un emploi la première semaine de décembre 2024 (18 mois environ après l'obtention de leur diplôme), soit un taux d'insertion professionnelle de 94,3 %<sup>9</sup>. Parmi les 10,4 % des diplômés n'occupant pas d'emploi, 5,4 % en recherchent, 3,7 % sont en poursuite d'études et 1,3 % se trouvent dans une autre situation d'inactivité (congé sabbatique, parent au foyer...). Ces taux sont dans l'ensemble meilleurs comparativement aux diplômés des autres masters de l'Université de Lille chez qui ils s'élèvent à 72 % pour le taux d'emploi, à 12 % pour la recherche d'emploi, à 13 % pour la part de diplômés en études et à 3 % pour la proportion de diplômés dans une autre situation d'inactivité<sup>11</sup>.

Mécaniquement, la situation d'emploi dépend de la réussite aux concours : les diplômés lauréats d'un concours de l'enseignement sont ainsi, pour presque l'intégralité d'entre eux, en emploi (98,9 %) tandis que ceux n'ayant pas réussi de concours ne sont que 72,3 % à être en emploi, un taux plus proche des autres masters de l'Université de Lille. La situation à 18 mois dépend aussi, à la marge, de la mention de master MEÉF : les diplômés de la mention 1<sup>er</sup> degré sont notamment une plus faible proportion à être en emploi (88,1 %) et une plus grande part à être en recherche d'emploi (6,5 %).



**FOCUS**

## QUELLE POURSUITE D'ÉTUDES APRÈS LE MASTER MEÉF ?

La poursuite d'études après un master MEÉF, bien que marginale, n'est pas un phénomène négligeable : 7,7 % des diplômés de la promotion 2023 sont, en effet, en poursuite d'études l'année suivant immédiatement leur diplomation (en 2023-2024) et 7 % le sont un an après (en 2024-2025)<sup>12</sup>.

Pour une part importante, la poursuite d'études après un master MEÉF ne marque pas une rupture de parcours mais se fait dans la continuité du master. Plus précisément, 64,3 % des diplômés ayant poursuivi des études immédiatement après leur sortie du master (année universitaire 2023-2024) ont poursuivi dans une formation les préparant aux concours de l'enseignement (CRPE, CAPES, agrégation...) et 11,9 % ont poursuivi dans un autre master MEÉF. Seule une minorité des diplômés s'est véritablement réorientée dans un autre domaine, que ce soit dans un niveau équivalent (en master) pour 7,1 % d'entre eux, ou dans une formation d'un niveau inférieur ou sans niveau identifié (bachelor, BTS, brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS), DU...) pour 16,7 %.



<sup>10</sup> : Le taux d'insertion professionnelle est calculé sur la base de la population active en emploi ou en recherche d'emploi ( $100 * \text{Population en emploi} / (\text{Population en emploi} + \text{Population en recherche d'emploi})$ ).

<sup>11</sup> : Voir Études et Synthèses n° 47 : Le devenir des diplômés de Master de l'Université de Lille, Promotion 2023 (à paraître).

<sup>12</sup> : L'écart entre la proportion de poursuite d'études en 2024-2025 (7 %) et la proportion de diplômés en études en décembre 2024 (3,8 %) provient du fait qu'une partie des diplômés poursuivant des études en 2024-2025 ne considère pas cette poursuite d'études comme étant leur activité principale par rapport à l'emploi qu'ils occupent et sont donc considérés comme étant en emploi la première semaine de décembre 2024.

# SITUATION DES DIPLÔMÉS EN EMPLOI À 18 MOIS

## QUELS EMPLOIS OCCUPENT-ILS ?

| Diplômés de Master MEÉF 2023 en emploi la première semaine de décembre 2024 |                                          | Professeur des écoles titulaire | Professeur des écoles contractuel | Enseignant ou CPE titulaire | Enseignant ou CPE contractuel | AED <sup>13</sup> - AESH <sup>14</sup> - Périscolaire | Autre emploi dans l'enseignement <sup>15</sup> | Autre secteur d'activité | Total |
|-----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------|--------------------------|-------|
| Master MEÉF 1 <sup>er</sup> degré                                           | Pas de concours de l'enseignement obtenu | -                               | 28,2 %                            | -                           | 6,3 % <sup>a</sup>            | 28,9 %                                                | 7 %                                            | 29,6 %                   | 100 % |
|                                                                             | Concours de l'enseignement obtenu        | 99,5 %                          | -                                 | -                           | -                             | -                                                     | -                                              | 0,5 %                    | 100 % |
|                                                                             | Ensemble                                 | 72,6 %                          | 7,6 %                             | -                           | 1,7 % <sup>a</sup>            | 7,8 %                                                 | 1,9 %                                          | 8,4 %                    | 100 % |
| Master MEÉF 2 <sup>nd</sup> degré                                           | Pas de concours de l'enseignement obtenu | -                               | 0,8 %                             | -                           | 47,2 % <sup>a</sup>           | 26,8 %                                                | 7,1 %                                          | 18,1 %                   | 100 % |
|                                                                             | Concours de l'enseignement obtenu        | 2,3 %                           | -                                 | 96 % <sup>c</sup>           | 0,7 % <sup>a</sup>            | -                                                     | 0,7 %                                          | 0,3 %                    | 100 % |
|                                                                             | Ensemble                                 | 1,7 %                           | 0,2 %                             | 67,3 % <sup>c</sup>         | 14,6 % <sup>a</sup>           | 8 %                                                   | 2,6 %                                          | 5,6 %                    | 100 % |
| Master MEÉF Encadrement éducatif                                            | Pas de concours de l'enseignement obtenu | -                               | 1/8                               | -                           | 5/8 <sup>b</sup>              | 1/8                                                   | 1/8                                            | -                        | 8/8   |
|                                                                             | Concours de l'enseignement obtenu        | -                               | -                                 | 100 % <sup>b</sup>          | -                             | -                                                     | -                                              | -                        | 100 % |
|                                                                             | Ensemble                                 | -                               | 3,5 %                             | 72,4 % <sup>b</sup>         | 17,1 % <sup>b</sup>           | 3,5 %                                                 | 3,5 %                                          | -                        | 100 % |
| Ensemble des Masters MEÉF                                                   | Pas de concours de l'enseignement obtenu | -                               | 15,2 %                            | -                           | 26,7 %                        | 27,4 %                                                | 7,2 %                                          | 23,5 %                   | 100 % |
|                                                                             | Concours de l'enseignement obtenu        | 55,3 %                          | -                                 | 43,7 %                      | 0,3 %                         | -                                                     | 0,3 %                                          | 0,4 %                    | 100 % |
|                                                                             | Ensemble                                 | 39,6 %                          | 4,3 %                             | 31,4 %                      | 7,8 %                         | 7,8 %                                                 | 2,2 %                                          | 6,9 %                    | 100 % |

a : Enseignant uniquement

b : CPE uniquement

c : Dont plusieurs CPE

Source : Enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de Master MEÉF 2023 - ODiF - Université de Lille.

Parmi les diplômés de master MEÉF en emploi, 18 mois après l'obtention de leur diplôme, une écrasante majorité occupe un emploi dans le secteur de l'enseignement (93,1 %), en particulier en tant que professeur des écoles titulaire ou contractuel (43,9 %) ou en tant qu'enseignant ou CPE titulaire ou contractuel (39,2 %).

De manière attendue, cela est particulièrement vrai pour les diplômés ayant obtenu un concours de l'enseignement, lesquels occupent pour 99 % d'entre eux un poste de professeur des écoles, d'enseignant ou de CPE titulaire.

Mais cela reste également vrai pour les diplômés n'ayant pas obtenu de concours, qui travaillent pour la plupart d'entre eux directement dans le secteur de l'enseignement (76,5 %). Ils y occupent diverses fonctions dans l'enseignement, que ce soit en tant qu'enseignant contractuel (15,2 % en tant que professeur des écoles et 26,7 % en tant qu'enseignant ou CPE), en tant qu'Assistant d'Éducation (AED), Accompagnement d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) ou agent périscolaire (27,4 %), ou encore en occupant d'autres emplois auprès d'un employeur du secteur de l'enseignement en tant que formateur ou agent administratif par exemple (7,2 %).

Différence notable entre les mentions, les diplômés de master MEÉF 1<sup>er</sup> degré qui n'ont pas obtenu de concours sont beaucoup moins nombreux à occuper un poste d'enseignant contractuel (28,2 % professeur des écoles et 6,3 % enseignant ou CPE) et plus nombreux à exercer un emploi dans un autre secteur que celui de l'enseignement (29,6 %). En comparaison, les diplômés de la mention 2<sup>nd</sup> degré n'ayant pas réussi de concours qui sont en emploi, sont, pour quasiment la majorité d'entre eux, enseignants (47,2 % enseignant ou CPE et 0,8 % professeur des écoles) et sont bien moins nombreux à occuper un emploi dans un autre secteur d'activité (18,1 %).

Les diplômés en emploi auprès d'un employeur d'un autre secteur d'activité que l'enseignement travaillent le plus souvent dans le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration (30,3 %<sup>8</sup>), dans le secteur de l'administration publique autre que l'enseignement (25,8 %<sup>8</sup>) ou dans le secteur de la santé humaine et de l'action sociale (13,6 %<sup>8</sup>). Pour la majorité d'entre eux, ils travaillent pour un employeur privé (59,1 %<sup>8</sup>) et une minorité travaillent pour employeur public (27,3 %<sup>8</sup>) ou associatif (13,6 %<sup>8</sup>).

13 : Assistant d'Éducation.

14 : Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap.

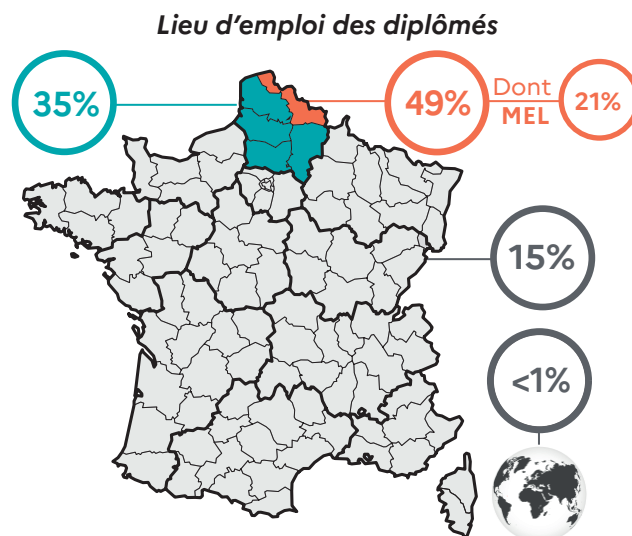
15 : Autre emploi auprès d'un employeur du secteur de l'enseignement (secrétaire administratif, conseiller pédagogique, formateur...).

# SITUATION DES ENSEIGNANTS TITULAIRES

## OÙ EXERCENT-ILS ?

Les diplômés de master MEÉF de la promotion 2023 en emploi la première semaine de décembre 2024 se montrent globalement peu mobiles. En effet, la majeure partie d'entre eux travaillent dans la région des Hauts-de-France (84 %), en particulier sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille (21 %) ou dans le reste du département du Nord (28 %). Ils ne sont de ce fait que 15 % à exercer un emploi dans une autre région française et à peine moins de 1 % à travailler à l'étranger.

Cette faible mobilité s'explique notamment par l'organisation des affectations des enseignants titulaires, sur laquelle nous reviendront plus tard (voir page 11), en particulier chez les diplômés ayant réussi le concours de professeurs des écoles qui sont rattachés à l'académie de passation du concours (à savoir, pour l'essentiel, l'académie de Lille).



Source : Enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de Master MEÉF 2023 - ODIF - Université de Lille.

## QUEL TEMPS ET MOYEN D'ACCÈS AU PREMIER EMPLOI ? <sup>16</sup>

À la différence des autres masters de l'Université de Lille<sup>11</sup>, les diplômés de master MEÉF accèdent pour une large majorité à leur premier emploi grâce à la réussite d'un concours de la fonction publique. C'est évidemment le cas pour ceux ayant réussi un concours de l'enseignement (81,7 %), bien qu'une partie d'entre eux, ayant réussi leur concours un an après l'obtention de leur diplôme, ont accédé à leur premier emploi par d'autres biais (18,3 %). Les diplômés n'ayant pas réussi de concours de l'enseignement de leur côté accèdent à leur premier emploi pour plus d'un tiers d'entre eux via une candidature spontanée (36,7 %), les distinguant toujours des diplômés d'autres masters pour lesquels ce vecteur est minoritaire (8 %<sup>11</sup>). Les diplômés du 2<sup>nd</sup> degré se distinguent légèrement des autres mentions de master MEÉF par un accès au premier emploi qui s'appuie un peu plus souvent sur leur réseau de relations personnelles ou familiales (15 % contre 7,1 % chez les diplômés du 1<sup>er</sup> degré).

Pour ce qui est du temps d'accès moyen au premier emploi, les diplômés de master MEÉF sont très proches des diplômés d'autres masters de l'Université de Lille<sup>11</sup> (3,6 mois contre 3,2 mois pour les diplômés d'autres masters). Ce temps est néanmoins légèrement plus élevé chez les diplômés sans concours de l'enseignement (4,3 mois).

| Diplômés de Master MEÉF<br>2023 ayant occupé un<br>emploi après l'obtention du<br>diplôme et n'ayant pas<br>poursuivi d'études | Master MEÉF<br>1 <sup>er</sup> degré |       |          | Master MEÉF<br>2 <sup>nd</sup> degré |       |          | Master MEÉF<br>Encadrement éducatif |       |          | Ensemble des<br>Masters MEÉF |       |          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------|----------|--------------------------------------|-------|----------|-------------------------------------|-------|----------|------------------------------|-------|----------|
|                                                                                                                                | Concours de l'enseignement           |       |          | Concours de l'enseignement           |       |          | Concours de l'enseignement          |       |          | Concours de l'enseignement   |       |          |
|                                                                                                                                | Sans                                 | Avec  | Ensemble | Sans                                 | Avec  | Ensemble | Sans                                | Avec  | Ensemble | Sans                         | Avec  | Ensemble |
| Réussite d'un concours de la fonction publique                                                                                 | 1,8%                                 | 83,8% | 57,9%    | -                                    | 79,3% | 54,9%    | 1/6                                 | 75,0% | 61,5%    | 1,4%                         | 81,7% | 56,8%    |
| Candidature spontanée                                                                                                          | 38,1%                                | 4,7%  | 15,2%    | 35,8%                                | 5,9%  | 15,1%    | 1/6                                 | 5,0%  | 7,7%     | 36,7%                        | 5,2%  | 15,0%    |
| Même structure que le stage de Master                                                                                          | 7,7%                                 | 5,5%  | 6,2%     | 5,0%                                 | 3,3%  | 3,8%     | -                                   | 5,0%  | 3,8%     | 6,5%                         | 4,6%  | 5,2%     |
| Non renseigné                                                                                                                  | 10,1%                                | 2,2%  | 4,7%     | 7,5%                                 | 3,7%  | 4,9%     | -                                   | -     | -        | 8,8%                         | 2,8%  | 4,6%     |
| Annonce internet, presse                                                                                                       | 11,3%                                | 0,5%  | 3,9%     | 14,2%                                | 0,7%  | 4,9%     | 2/6                                 | 5,0%  | 11,5%    | 12,9%                        | 0,8%  | 4,5%     |
| Relations personnelles ou familiales                                                                                           | 7,1%                                 | 1,4%  | 3,2%     | 15,0%                                | 1,5%  | 5,6%     | -                                   | -     | -        | 10,2%                        | 1,4%  | 4,1%     |
| Même structure qu'un emploi précédent                                                                                          | 4,2%                                 | 0,3%  | 1,5%     | 5,8%                                 | 0,7%  | 2,3%     | -                                   | 10,0% | 7,7%     | 4,8%                         | 0,8%  | 2,0%     |
| Relations professionnelles                                                                                                     | 4,2%                                 | 0,5%  | 1,7%     | 3,3%                                 | 1,5%  | 2,1%     | -                                   | -     | -        | 3,7%                         | 0,9%  | 1,8%     |
| Ont été contacté(e)                                                                                                            | 6,0%                                 | -     | 1,9%     | 1,7%                                 | 0,4%  | 0,8%     | 1/6                                 | -     | 3,8%     | 4,4%                         | 0,2%  | 1,5%     |
| Autre                                                                                                                          | 9,5%                                 | 1,1%  | 3,8%     | 11,7%                                | 3,0%  | 5,6%     | 1/6                                 | -     | 3,8%     | 10,5%                        | 1,8%  | 4,5%     |
| Temps d'accès moyen au premier emploi (en mois) <sup>20</sup>                                                                  | 4,5                                  | 3,5   | 3,8      | 3,9                                  | 3,1   | 3,4      | N.S.                                | 2,2   | 2,9      | 4,3                          | 3,3   | 3,6      |

Source : Enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de Master MEÉF 2023 - ODIF - Université de Lille.

16 : Ne sont pris en compte que les diplômés ayant occupé un emploi et n'ayant pas poursuivi d'études après l'obtention de leur diplôme ayant répondu à la question soit 917 individus pour le moyen d'accès au premier emploi et 948 individus pour le temps d'accès moyen au premier emploi.

# QUALITÉ DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES

## QUELLE QUALITÉ DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ?

De manière générale, 18 mois après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de master MEÉF connaissent une insertion professionnelle de bonne qualité, comparable voire légèrement meilleure que celle des diplômés d'autres masters de l'Université de Lille<sup>11</sup>. 84,8 % d'entre eux occupent ainsi un emploi de niveau cadre<sup>17</sup>, 76,9 % ont un emploi stable<sup>18</sup>, 91,9 % travaillent à temps plein et leur salaire médian s'élève à 2 100 €<sup>19</sup>.

À nouveau, la réussite d'un concours de l'enseignement conditionne fortement la qualité de l'insertion professionnelle. Les diplômés n'ayant pas obtenu de concours de l'enseignement ont, en plus d'une insertion plus faible, des conditions d'emploi de moins bonne qualité. Ils ne sont que 48 % à occuper un emploi de niveau cadre, 20 % à occuper un emploi stable et 72 % à travailler à temps plein. Leur salaire médian est également plus bas, ne s'élevant qu'à 1 775 € net par mois.

Peu de différences existent entre les différentes mentions de master MEÉF, sauf pour le niveau d'emploi chez les diplômés sans concours de l'enseignement. En effet les diplômés du 1<sup>er</sup> degré qui n'ont pas obtenu de concours, sont seulement 38 % à occuper un emploi de niveau cadre contre 57 % chez les diplômés de la mention 2<sup>nd</sup> degré, ce qui fait écho au fait que les diplômés du 1<sup>er</sup> degré sans concours occupent moins souvent des postes d'enseignants que leurs homologues du 2<sup>nd</sup> degré. Cet écart se traduit également dans le salaire médian qui est plus élevé chez les diplômés sans concours du 2<sup>nd</sup> degré (1 850 €) que chez ceux du 1<sup>er</sup> degré (1 700 €).

### Conditions d'emploi des diplômés selon la mention et la réussite à un concours de l'enseignement



17 : Sont considérés en emploi cadre les diplômés occupant un emploi de niveau : artisan, commerçant, chef d'entreprise ; ingénieur, cadre et profession intellectuelle supérieure ; fonctionnaire de catégorie A ; profession libérale.

18 : Sont considérés en emploi stable les diplômés en emploi en contrat à durée indéterminée, sous statut fonctionnaire ou indépendant.

19 : Le salaire net médian (avant imposition) est calculé pour les individus en emploi à temps plein uniquement. Il sépare la population en deux parts égales l'une ayant un revenu supérieur au salaire médian et l'autre inférieur. Cela signifie, par exemple, que la moitié des diplômés d'un Master MEÉF 1<sup>er</sup> degré, n'ayant pas obtenu de concours de l'enseignement, en emploi à temps plein en décembre 2023 avait un salaire net supérieur à 1 700 €.

20 : Non significatif, le salaire net n'est pas calculé pour les diplômés de master Encadrement éducatif sans et avec concours, du fait d'un effectif trop faible.

# DIPLÔMÉS 18 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU MASTER

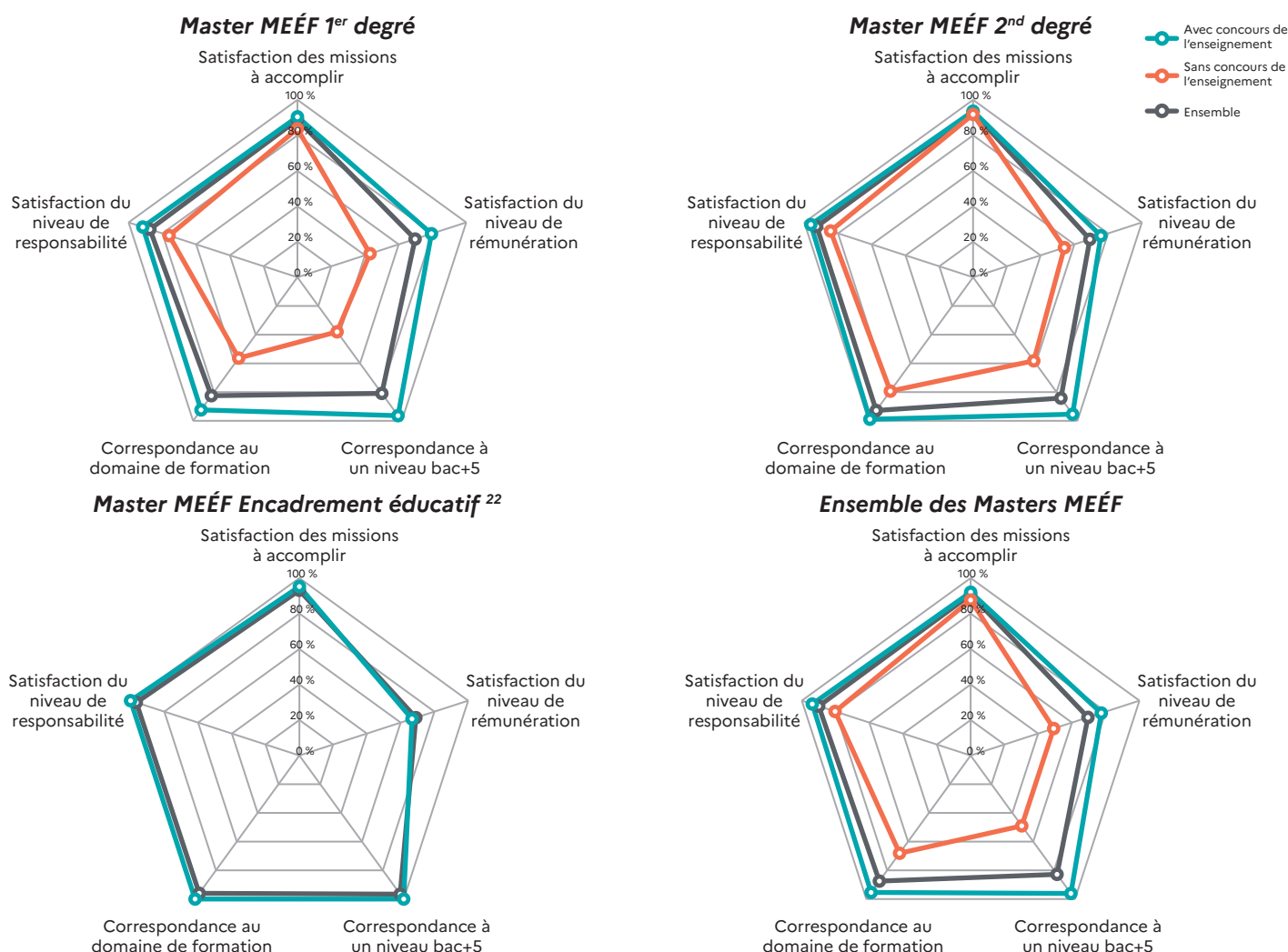
## QUELLE SATISFACTION ET ADÉQUATION DE L'EMPLOI ? <sup>21</sup>

Au-delà des caractéristiques "objectives" de l'emploi, la qualité de l'insertion des diplômés se mesure également par l'appréciation qu'ils ont de leur emploi. De manière générale, les diplômés de master MEÉF sont satisfaits de l'emploi qu'ils occupent, que ce soit dans les missions à accomplir (90,7 % tout à fait ou plutôt satisfaits) ou leur niveau de responsabilité (90 %), et ils considèrent majoritairement que leur emploi correspond à leur niveau et à leur domaine de formation (82,8 % et 87,5 %).

Cette bonne qualité perçue de l'emploi doit toutefois être nuancée puisqu'elle est en léger repli par rapport à la promotion précédente, notamment pour l'adéquation de l'emploi au niveau de formation qui était de 89,2 % pour la promotion 2022. La satisfaction du niveau de rémunération est, quant à elle, à part puisque la proportion de diplômés satisfaits est bien plus faible (69,5 %), bien que ce soit le seul indicateur à progresser par rapport à la promotion précédente (s'élevant à 66,8 % chez les diplômés de 2022).

La qualité perçue des emplois est, à nouveau et de manière attendue, variable selon la réussite d'un concours de l'enseignement, avec une satisfaction et une correspondance de l'emploi bien plus faible chez les diplômés n'ayant pas réussi de concours. Comme précédemment, cela est en particulier visible chez les diplômés de la mention 1<sup>er</sup> degré, qui sont moins nombreux à considérer leur emploi comme correspondant à leur formation (56,3 %) et très peu à un niveau bac+5 (38 %). Leur niveau de rémunération est également jugé comme peu satisfaisant : seulement 43 % plutôt ou tout à fait satisfaits. On peut noter, par ailleurs, que c'est chez les diplômés n'ayant pas obtenu de concours que la satisfaction et l'adéquation de l'emploi diminuent le plus par rapport à la promotion précédente. En particulier, l'adéquation de l'emploi occupé à un niveau bac+5 se replie de 60,1 % chez les diplômés sans concours en 2022 à 49 % en 2023 et la satisfaction de la rémunération passe de 55,2 % à 49,2 %.

### Satisfaction et adéquation de l'emploi occupé la première semaine de décembre 2023 <sup>21</sup>



<sup>21</sup> : Sont considérés comme se déclarant satisfaits ; de leur niveau de rémunération, de responsabilité ou des missions qu'ils ont à accomplir ; ou déclarant que leur emploi correspondait ; à un niveau bac+5 ou à leur domaine de formation ; les individus ayant répondu par les modalités totalement et plutôt oui.

<sup>22</sup> : L'effectif des diplômés de master MEÉF Encadrement éducatif n'ayant pas réussi de concours et en emploi étant trop faible, les indicateurs de satisfaction et de correspondance ne sont pas affichés.

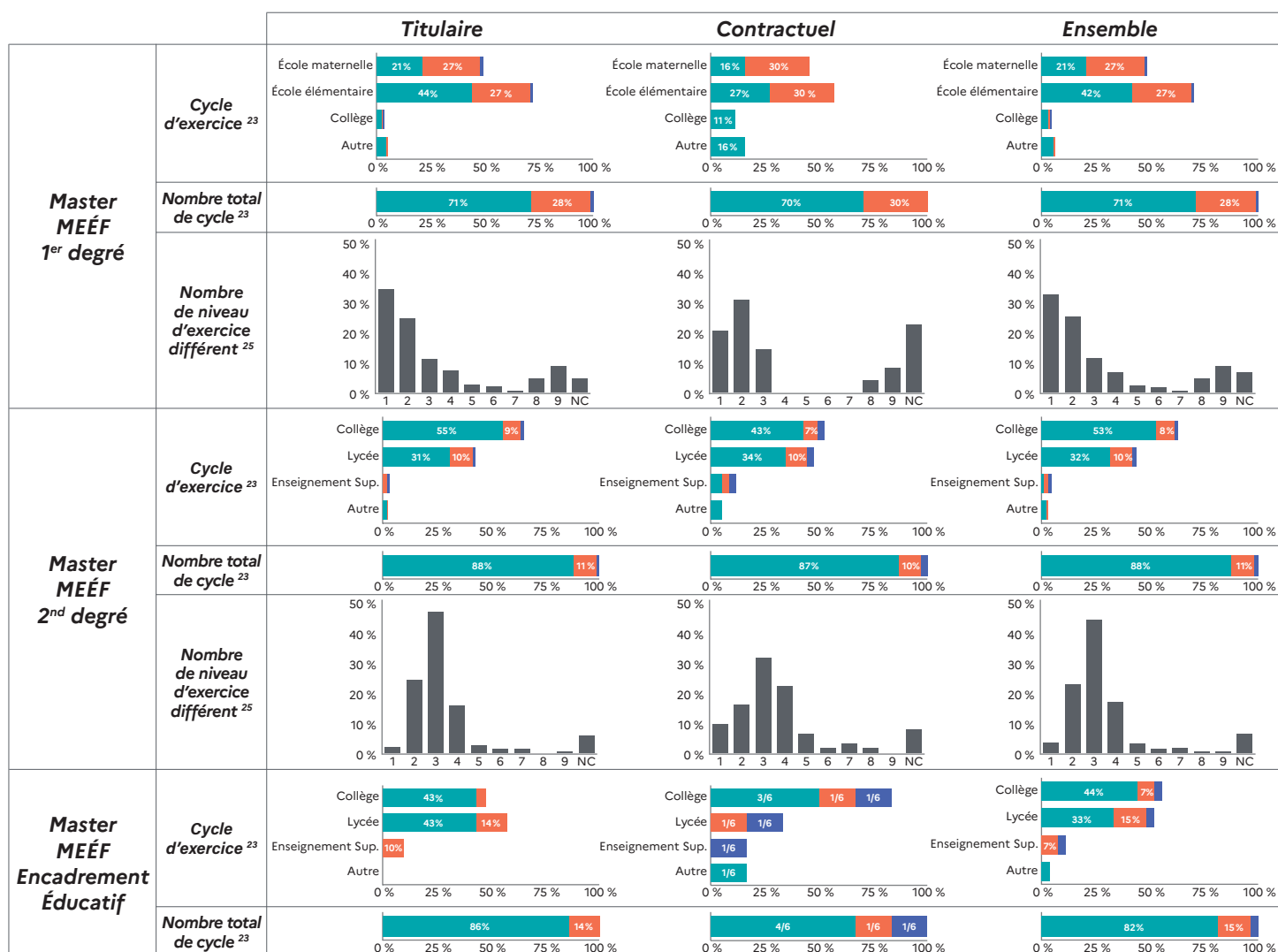
# SITUATION DES DIPLÔMÉS ENSEIGNANTS ET CPE

## DANS QUEL(S) NIVEAU(X) SCOLAIRES ET CYCLES EXERCENT-ILS ?

Les métiers de l'enseignement étant le débouché le plus important des diplômés de master MEÉF, il est utile pour comprendre leur devenir de se pencher plus précisément sur les conditions d'exercice des diplômés devenus professeurs des écoles, enseignants et CPE, qu'ils soient titulaires ou contractuels.

Les cycles et niveaux dans lesquels ils exercent est un point important, avec des différences tout à fait attendues entre les enseignants du primaire et du secondaire. Les diplômés de la mention *1<sup>er</sup> degré* travaillent pour la plupart en école maternelle (48,7 %), élémentaire (70,4 %) ou, à la marge, en collège (4,6 %)²⁴, tandis que les diplômés des mentions *2<sup>nd</sup> degré* et *Encadrement éducatif* exercent naturellement en collège (62,9 % et 55,6 %) et lycée (43,6 % et 51,9 %), voire dans l'enseignement supérieur (4,7 % et 11,1 %)²⁴. Outre le cycle dans lequel ils exercent, des écarts s'observent également dans le nombre de cycles d'exercice, avec une proportion plus grande d'enseignants exerçant dans plusieurs cycles chez les diplômés du *1<sup>er</sup> degré* (27,7 % sur deux cycles et 1,2 % sur trois) que chez les diplômés de la mention *2<sup>nd</sup> degré* (10,5 % et 1,8 %) ou *Encadrement éducatif* (14,8 % et 3,7 %). À l'inverse, cependant, les diplômés du *1<sup>er</sup> degré* enseignant sont une proportion plus importante à exercer sur un seul niveau (32,6 %) que les diplômés du *2<sup>nd</sup> degré* (3,4 %) qui exercent pour la plupart sur plusieurs niveaux (entre 2 et 4 pour 83,7 % d'entre eux).

À nouveau des différences apparaissent entre les contractuels et les titulaires. Les contractuels exercent notamment plus souvent dans des cycles atypiques, que ce soit pour le *1<sup>er</sup> degré* (11,4 % des diplômés exerçant au collège et 15,9 % dans un autre cycle, contre 3,8 % et 5,4 % chez les titulaires) ou pour le *2<sup>nd</sup> degré* (11,5 % exerçant dans l'enseignement supérieur et 4,9 % dans un autre cycle, contre 3,2 % et 2,5 %). De même pour le nombre de niveaux d'exercice, les diplômés du *1<sup>er</sup> degré* contractuels travaillent bien plus rarement dans un seul niveau (20,4 % contre 34,1 % chez les titulaires) tandis que les diplômés du *2<sup>nd</sup> degré* contractuels exercent, eux, dans un nombre plus variable de niveaux (69,8 % exercent auprès d'entre 2 et 4 niveaux, contre 86,7 % chez les titulaires).



Nombre de cycles d'exercice différents : 1 2 3

Source : Enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de Master MEÉF 2023- OdiF - Université de Lille.

Lecture : Parmi les diplômés de master MEÉF 1<sup>er</sup> degré enseignant titulaire la première semaine de décembre 2024, 49 % exercent en école maternelle (dont 21 % exercent uniquement dans ce cycle, 26,7 % dans un autre cycle et 1,3 % dans 2 autres cycles). Au global, ils sont 71,2 % à exercer dans un seul cycle, 27,5 % dans deux cycles et 1,3 % dans trois cycles. Pour ce qui est des niveaux ils sont 34,1 % à exercer sur un seul niveau, 24,4 % sur deux niveaux, 11 % sur trois niveaux, 25,7 % sur plus de trois niveaux et 4,7 % à être non concerné par cette question ou à ne pas avoir répondu à la question.

# LIEU D'EMPLOI DES DIPLÔMÉS ENSEIGNANTS ET CPE

## DANS QUEL TYPE D'ÉTABLISSEMENT EXERCENT-ILS ?

D'un point de vue géographique, les diplômés qui occupent un poste d'enseignant ou de CPE se concentrent, comme pour le reste de la population des diplômés de master MEÉF, largement dans les Hauts-de-France, que ce soit dans la Métropole Européenne de Lille (18,7 %<sup>8</sup>), le reste du département du Nord (29,1 %<sup>8</sup>) ou le reste de la région (34,9 %<sup>8</sup>). Les diplômés (notamment les titulaires) du 1<sup>er</sup> degré sont moins mobiles, travaillant bien plus souvent dans un établissement des Hauts-de-France (95,3 %<sup>8</sup> contre 68,1 %<sup>8</sup> en 2<sup>nd</sup> degré et 77,8 %<sup>8</sup> en *Encadrement éducatif*). Cela provient notamment du fait que les titulaires d'un concours du 2<sup>nd</sup> degré ou de CPE ont accès aux mouvements interacadémiques après leur première année en tant que fonctionnaire stagiaire, contrairement aux titulaires du 1<sup>er</sup> degré pour qui le changement d'académie est plus difficile et rare. Néanmoins les contractuels sont moins mobiles en France et sont plus nombreux à être restés dans les Hauts-de-France (89,7 %<sup>8</sup> contre 81,5 %<sup>8</sup> pour les titulaires) bien qu'ils aient cependant une plus grande mobilité à l'international (3,7 %<sup>8</sup> contre 0,2 %<sup>8</sup>).

| Diplômés de Master MEÉF 2023, occupant un poste d'enseignant ou CPE (titulaire ou contractuel) 18 mois après l'obtention de leur diplôme |             | Public / Privé <sup>26</sup> |                                   | Établissement Public REP <sup>26 28</sup> |                        | Nombre d'établissement |                     |                             |                      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------------|------------------------|------------------------|---------------------|-----------------------------|----------------------|
|                                                                                                                                          |             | Établissement Public         | Établissement Privé <sup>27</sup> | Établissement REP                         | Établissement hors REP | Un seul établissement  | Deux établissements | Plus de deux établissements | Affectation sur zone |
| Master MEÉF 1 <sup>er</sup> degré                                                                                                        | Titulaire   | 99 %                         | 1 %                               | 41,8 %                                    | 58,2 %                 | 60,2 %                 | 7,6 %               | 9,6 %                       | 22,6 %               |
|                                                                                                                                          | Contractuel | 62,2 %                       | 37,8 %                            | 40,9 %                                    | 59,1 %                 | 75 %                   | -                   | 2,8 %                       | 22,2 %               |
|                                                                                                                                          | Ensemble    | 95,7 %                       | 4,3 %                             | 41,8 %                                    | 58,2 %                 | 61,5 %                 | 6,9 %               | 9 %                         | 22,6 %               |
| Master MEÉF 2 <sup>nd</sup> degré                                                                                                        | Titulaire   | 93,2 %                       | 6,8 %                             | 26,1 %                                    | 73,9 %                 | 71,7 %                 | 6,5 %               | 1,1 %                       | 20,7 %               |
|                                                                                                                                          | Contractuel | 44,3 %                       | 55,7 %                            | 25,9 %                                    | 74,1 %                 | 87,9 %                 | 12,1 %              | -                           | -                    |
|                                                                                                                                          | Ensemble    | 84,7 %                       | 15,3 %                            | 26,1 %                                    | 73,9 %                 | 74,5 %                 | 7,5 %               | 0,9 %                       | 17,1 %               |
| Master MEÉF Encadrement éducatif                                                                                                         | Titulaire   | 100 %                        | -                                 | 19 %                                      | 81 %                   | 81 %                   | 9,5 %               | -                           | 9,5 %                |
|                                                                                                                                          | Contractuel | 5/6                          | 1/6                               | 2/5                                       | 3/5                    | 5/6                    | 1/6                 | -                           | -                    |
|                                                                                                                                          | Ensemble    | 96,3 %                       | 3,7 %                             | 23,1 %                                    | 76,9 %                 | 81,5 %                 | 11,1 %              | -                           | 7,4 %                |
| Ensemble des Masters MEÉF                                                                                                                | Titulaire   | 96,5 %                       | 3,5 %                             | 34,7 %                                    | 65,3 %                 | 65,7 %                 | 7,2 %               | 5,7 %                       | 21,4 %               |
|                                                                                                                                          | Contractuel | 52,9 %                       | 47,1 %                            | 33,3 %                                    | 66,7 %                 | 83 %                   | 8 %                 | 2 %                         | 8 %                  |
|                                                                                                                                          | Ensemble    | 90,9 %                       | 9,1 %                             | 34,5 %                                    | 65,5 %                 | 68 %                   | 7,4 %               | 5,5 %                       | 19,4 %               |

Source : Enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de Master MEÉF 2023 - ODIF - Université de Lille.

Pour ce qui est du ou des lieu(x) d'exercice, la majorité des diplômés enseignants ou CPE travaillent soit dans un seul établissement (68 %), soit sont affectés sur une zone géographique de remplacement (19,4 %). Ils sont une faible proportion à être affectés dans deux établissements (7,4 %) ou plus (5,5 %). L'établissement dans lequel ils exercent (ou dans lequel ils exercent principalement pour ceux affectés dans plusieurs établissements) est un établissement privé<sup>26 27</sup> pour 9,1 % d'entre eux et un établissement appartenant au réseau d'éducation prioritaire (REP) pour 34,5 % des diplômés enseignants ou CPE qui exercent dans un établissement public<sup>26 28</sup>.

Le contraste entre titulaires et contractuels apparaît à nouveau dans le nombre et le type d'établissement d'affectation. Les contractuels travaillent le plus souvent sur un seul et unique établissement (83 % contre 65,7 % pour les titulaires) et ils sont une part beaucoup plus importante à exercer dans un établissement privé (47,1 % contre 3,5 %). En revanche les contractuels et titulaires qui exercent dans un établissement public, travaillent dans des proportions équivalentes au sein d'établissement en REP (33,3 % contre 34,7 %).

Des différences entre mentions s'observent entre les diplômés de la mention 1<sup>er</sup> degré et ceux des mentions 2<sup>nd</sup> degré et *Encadrement éducatif*. Les premiers sont affectés plus souvent dans plusieurs établissements (15,9 % contre 8,4 % en 2<sup>nd</sup> degré et 11,1 % en *Encadrement éducatif*), sur une zone géographique (22,6 % contre 17,1 % et 7,4 %) et dans un établissement situé en REP pour ceux exerçant dans un établissement public (41,8 % contre 26,1 % et 23,1 %). Ce dernier point s'explique notamment par le fait qu'une large part des diplômés de la mention 1<sup>er</sup> degré sont affectés dans l'académie de Lille qui concentre un grand nombre d'établissements en REP, ce qui augmente mécaniquement leur chance d'être affectés en REP<sup>29</sup>. Les diplômés du 2<sup>nd</sup> degré se démarquent pour leur part par une plus grande proportion travaillant dans un établissement privé (15,3 % contre 4,3 % en 1<sup>er</sup> degré et 3,7 % en *Encadrement éducatif*).

23 : À savoir maternelle, élémentaire, collège, lycée, enseignement supérieur et autres (concerne notamment l'enseignement en structure médicale).

24 : Certains enseignants exerçant dans plusieurs cycles en même temps, la somme de ces proportions est supérieure à 100 %.

25 : Niveau d'exercice à savoir (CP, CE1, CE2, CM1, CM2, 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> etc.). NC : Non réponse ou non concerné (notamment pour l'enseignement spécialisé en structure médicale ou les titulaires remplaçants sans affectation lors de l'enquête). Les CPE n'étant pas concernés, cette donnée n'est pas présentée.

26 : Pour les enseignants ou CPE exerçant sur plusieurs établissements n'est pris en compte que l'établissement d'exercice principal.

27 : Dont privé sous contrat et hors contrat.

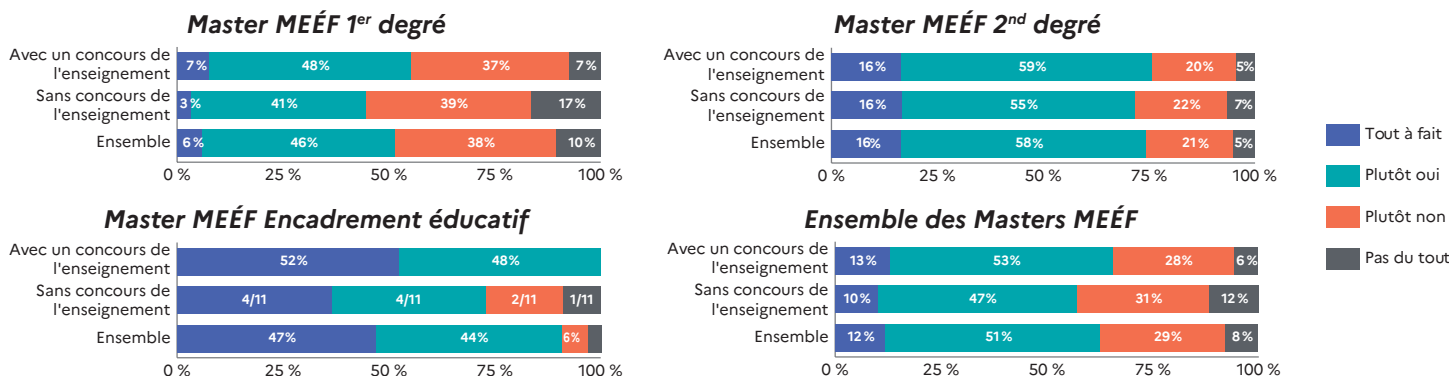
28 : Calculé uniquement pour les enseignants ou CPE exerçant dans un établissement public, les établissements privés ne pouvant être en REP.

29 : 26,5 % des écoles publiques de l'académie de Lille font partie du réseau d'éducation prioritaire, ce qui fait de l'académie de Lille la quatrième académie concentrant le plus d'écoles en REP derrière les académies de Paris, Créteil et de Corse (calculé à partir des données de l'Annuaire de l'éducation de l'OpenData du ministère de l'Éducation Nationale : <https://data.education.gouv.fr/explore/dataset/fr-en-annuaire-education/>).

# SATISFACTION DE LA FORMATION REÇUE

## QUELLE SATISFACTION DE LA FORMATION ?

Les diplômés de master MEÉF sont 62,5 % à se dire satisfaits de la formation reçue en Master MEÉF, dont 11,8 % tout à fait satisfaits et 50,7 % plutôt satisfaits. Cette satisfaction varie à nouveau selon la mention : les diplômés de la mention 1<sup>er</sup> degré étant moins satisfaits (51,5 %) que les diplômés de 2<sup>nd</sup> degré (74,3 %) ou Encadrement éducatif (90,6 %). Elle varie aussi selon la réussite aux concours de l'enseignement : 65,5 % de satisfaction chez ceux ayant réussi un concours contre 57 % chez ceux qui n'en ont pas réussi.



## RÉPARTITION DES PARCOURS PAR SITES 30

### INSPÉ VILLENEUVE D'ASCQ

#### Master MEÉF 1<sup>er</sup> degré Master MEÉF 2<sup>nd</sup> degré :

Biotechnologie Santé Environnement, Sciences et Techniques Industrielles, Sciences et Techniques Médico-sociales, Sciences industrielles de l'Ingénieur, Documentation

#### Master MEÉF Encadrement Éducatif

### ANTENNES INSPÉ

#### Master MEÉF 1<sup>er</sup> degré

(dont MEÉF 1<sup>er</sup> degré parcours international)

### UNIVERSITÉ D'ARTOIS

#### Master MEÉF 2<sup>nd</sup> degré :

Anglais, Économie Gestion : Commerce Vente, Économie Gestion : Communication Gestion des Ressources Humaines, Économie Gestion : Hotellerie restauration, Économie Gestion : Marketing, Économie Gestion : Transport logistique, Éducation Physique et Sportive, Espagnol, Histoire-Géographie, Lettres Modernes

### UNIVERSITÉ DE LILLE

#### Master MEÉF 2<sup>nd</sup> degré :

Allemand, Anglais, Arts Plastiques, Éducation musicale, Éducation Physique et Sportive, Espagnol, Histoire-Géographie, Informatique, Italien, Lettres Classiques, Lettres Modernes, Mathématiques, Philosophie, Physique-Chimie, Sciences Économiques et Sociales, Sciences de la Vie et de la Terre

### UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE

#### Master MEÉF 2<sup>nd</sup> degré :

Anglais, Éducation Physique et Sportive, Espagnol, Histoire-Géographie, Lettres Modernes, Mathématiques

### UNIVERSITÉ POLYTECHNIQUE DES HAUTS-DE-FRANCE

#### Master MEÉF 2<sup>nd</sup> degré :

Anglais, Histoire-Géographie, Lettres Modernes

## Sigles et acronymes :

AED : Assistant d'Éducation  
 AESH : Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap  
 CAFEP : Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Enseignement du Privé  
 CAPES : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré  
 CAPEPS : Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive  
 CAPET : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Technique  
 CAPLP : Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel  
 CPE : Conseiller Principal d'Éducation  
 CRPE : Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles  
 DEPP : Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (Ministère de l'Éducation Nationale)  
 DGESIP : Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle  
 INSPÉ : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation  
 MEÉF : Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation  
 ODIF : Observatoire de la Direction des Formations  
 REP : Réseau d'Éducation Prioritaire

## Pour en savoir plus :

Les données détaillées par mentions et parcours sont accessibles en accès restreint via l'application *Tableau Software* de l'ENT

30 : La répartition des mentions par sites correspond à celle en place pour les diplômés de 2023, et n'est pas la même que la répartition en place pour l'offre de formation ultérieure.

Direction Générale Déléguee Formation  
Observatoire de la Direction des Formations

Campus Cité Scientifique - Bâtiment SUP 59650 Villeneuve d'Ascq

Conception - Réalisation : Antoine Tonus avec la collaboration des autres membres de l'équipe et étudiants vacataires

Direction : Stéphane Bertolino

Conception graphique : Université de Lille

Impression : Imprimerie Université de Lille



<https://odif.univ-lille.fr>

